



LES ANIMATEURS DE LA CELLULE D'ANIMATION DU CJ WAPI (COLLECTIF JEUNES DE WALLONIE PIGARDE) SONT HEUREUX DE T'INVITER AU CHO-LANTAH !

Ce séjour d'aventure, à la rencontre des autres et de soi-même, se déroulera les 28 et 29 mars 2015. Nous serons hébergés au « Relais Verlaine » près de Viroinval.

L'adresse : Le Relais Verlaine rue de la gendarmerie, 25 5670 Vierves-sur-Viroin

Nous logerons sous tente si le temps le permet. Comme de véritable naufragé, nous allons nous couper du monde pour vivre pleinement cette expérience de débrouillardise et de challenge !

C'est la raison pour laquelle, il est strictement interdit d'emmener un gsm avec soi, ainsi que tout autres moyens de communication (tablette, internet, ...). Les animateurs de ton centre de jeune fourniront un numéro de téléphone à tes parents au cas ou il faudrait impérativement te joindre.

VOILÀ DÉJÀ UN PREMIER DÉFI, SAURAS-TU Y SURVIVRE ?

Bien d'autre challenge t'attend à Cho-Lantah... Si tu es encore « cho », lis et complète les documents suivants. Ensuite, fais les parvenir à ta MJ ou ton centre de jeunes pour confirmer ton inscription !

JEUNES MAIS PAS FOUS... VOICI QUELQUES RÈGLES ÉTABLIES PAR LES JEUNES DU CJWAPI DURANT LES SÉJOURS PRÉCÉDENTS.

La participation de chacun aux animations et aux tâches quotidiennes est très importante à la réussite d'un camp. Un calendrier des tâches sera mis en place afin que chacun mette la main à la pâte.

Le respect est aussi une notion importante en groupe :

- entre jeunes
- entre jeunes et animateurs
- du matériel (tentes, ...) et les lieux qui nous accueillent
- de l'environnement
- du code de la route
- des horaires: pour les logements à pièce unique, les couche-tôt pourront aller dormir pendant que les couche-tard jouent calmement à des jeux de société jusqu'à ce que les animateurs estiment qu'il est l'heure.

Des pauses cigarettes seront accordées aux fumeurs à certains moments de la journée, à l'écart du groupe, accompagné d'un animateur et à condition que le jeune ait plus de 16 ans et qu'il soit reconnu fumeur par ses parents et son animateur.

SÉCURITÉ

Il est interdit de quitter le groupe ou le site en dehors des activités prévues et sans autorisation d'un animateur.

La nuit, sauf en cas de problème ou de besoin pressant, tu n'es pas autorisé à quitter ta tente ou ton dortoir.

Il est conseillé de ne pas emporter d'objets de valeur (lecteur CD, baladeur, bijoux,...). Pour rappel, les gsm, tablettes et autres technologie de communication sont interdites durant le Cho-Lantah.

Il n'est pas indispensable de prendre de l'argent de poche. Les frais seront couverts durant le séjour à l'exception des « petits extras » (cartes postales, timbres, glaces,...).
L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte, vol et détérioration d'effets personnels.
L'alcool et autres substances illicites sont **INTERDITS** durant le séjour.

PARTICIPATION ET PRIX

Les jeunes font partie du camp et s'engagent à ce titre à participer à l'ensemble des animations proposées sauf en cas de problème important et à condition qu'ils soient pris en charge par un membre de l'équipe.
Le prix du séjour s'élève à 25 €. Ce prix comprend l'hébergement, les repas et les frais divers liés aux animations et à l'organisation.
Pour être couvert par l'assurance, il est nécessaire d'avoir la carte de membre de son centre de jeunes. Si tu n'es pas encore membre, cours vite t'inscrire.

QUE FAUT-IL EMPORTER ?

1 pique-nique pour le samedi midi
1 valise ou 1 sac de taille standard. Attention: pour rendre possible le transport des bagages de tout le monde, nous n'accepterons pas de bagage supplémentaire
Ton nécessaire de toilette (ne pas oublier crème solaire et casquette)
une gourde
Une gamelle (armée, scout, ...) et un couvert
Ton sac de couchage et un matelas gonflable
Des vêtements. N'oublie pas une veste imperméable et un gros pull si la nuit est fraîche
Une paire de chaussures de sport (basket), de bonnes chaussures de marche et une paire pour la pluie
Une lampe de poche
Une tente (Il n'est pas nécessaire d'emporter une tente par personne. En fonction des inscriptions, nous organiserons le camping afin de minimiser le nombre de tentes)
2 vignettes mutuelle, ta carte SIS et ta carte d'identité
Pour toute information complémentaire, n'hésite pas à poser des questions à ton animateur.

AUTORISATION PARENTALE, DÉCHARGE MÉDICALE

Je soussigné(e), père, mère, tuteur (biffer les mentions inutiles) autorise mon fils/ma fille à participer au Cho-Lantah 2015.

Durant ce week-end, je place mon fils/ ma fille sous l'autorité et la responsabilité de son animateur au sein du centre de jeunes. J'autorise celui-ci à prendre toutes les mesures médicales urgentes que nécessiterait l'état de santé de mon enfant. Je m'engage également à rembourser tous les frais liés à une éventuelle intervention.

Je m'engage à remplir une fiche médicale et à fournir la carte d'identité ainsi que la carte SIS de mon fils/ ma fille.

Fait à

Le.....

Signature

FICHE INDIVIDUELLE DE SANTÉ (Restera strictement confidentielle)

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom du chef de famille :

Adresse :

.....

.....

Tél. privé : fixe: GSM:

Tél. travail :



DONNÉES MÉDICALES

Nom et prénom du médecin traitant :

Maladie(s) antérieure(s) et opération(s) subies:

.....

.....

.....

.....

	oui	non	Quel est son traitement habituel. Comment réagir ? Quelles précautions particulières prendre ?
Diabète			
Maladie cardiaque			
Épilepsie			

Affection de la peau			
Somnambulisme			
Insomnie			
Incontinence			
Maladie contagieuse			
Asthme			
Sinusite			
Bronchite			
Saignements de nez			
Maux de tête			
Maux de ventre			
Autres :			

VAGGINS ET ALLERGIES :

-A-t-il (elle) été vacciné(e) contre le tétanos ? oui - non

année rappel

- Est-il (elle) allergique ?

-à certains produits alimentaires ? oui - non

Si oui, lesquels :

-à certains médicaments ? oui - non.

Si oui, lesquels :

-au soleil ? oui - non

quelles précautions prendre :

-à d'autres choses ? oui - non

Si oui, lesquelles :

LOISIRS :

Peut-il (elle) pratiquer la natation ? oui - non

Sait-il (elle) nager ? oui - non

Y a-t-il d'autres activités/sports qu'il (elle) ne peut pas pratiquer ?

.....

REPAS :

Y-il a t-il des aliments qu'il (elle) ne digère pas ? oui - non

lesquels :

Suit-il (elle) un régime particulier ? oui - non

et si oui lequel :

Est-il (elle) végétarien(ne) ? oui - non

AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

DROIT À L'IMAGE

Suivant la nouvelle législation sur le droit à l'image, nous devons bénéficier de votre accord pour utiliser l'image de votre enfant pour la communication autour du projet (article de journaux, site internet, ...)

Je soussigné

Autorise l'utilisation des photos de mon enfant sur Internet et sur les parutions uniquement dans le cadre du Cho-Lantah 2015.

N'autorise pas l'utilisation des photos de mon enfant.

Date :

Signature

Enfin, Tu dois impérativement remplir le questionnaire de l'équipe de casting. Cette équipe doit connaître par cœur les candidats qui désirent se confronter au Cho-Lantah.

Pour ce faire, rendez-vous sur internet à l'adresse suivante : <http://goo.gl/forms/L4N4rllsh6> et ce avant le 30 avril. Il s'agit, ici, du deuxième défi...

BONNE CHANGE À TOI !